



TILLOY
les Mofflaines



Bulletin

Mars

2023



www.tilloylesmofflaines.fr



03 21 73 25 75

Sommaire

Nos manifestations



1

Page 8 à 17

La jeunesse



2

Page 18 à 22

Nos associations



3

Page 23 à 25

Infos diverses



4

Page 26 et 27

Le mot Du maire



Chers Tilloysiennes, chers Tilloysiens,

A mi-chemin de mon mandat, je souhaite remercier vos élus, mes 12 co-équipiers qui par leur mobilisation, leur disponibilité, leurs conseils m'ont accompagné et m'accompagneront encore jusqu'à la fin de ce mandat. Ils sont toujours là pour m'aiguiller, me conseiller, me soutenir. Ils me permettent de m'épanouir pleinement dans cette fonction.

Je souhaite également remercier notre personnel communal qui, grâce à son travail permet de mener à bien les projets et favoriser le bien vivre ensemble.

Mais c'est aussi grâce aux bénévoles de nos associations, grâce à vous que notre commune pour la troisième année consécutive a obtenu la première place du département du Pas de Calais des villes ou villages où il fait bon vivre dans la catégorie 500 à 2000 habitants.

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, ceux qui ont fait le choix de résider dans notre commune et je les invite à venir participer aux nombreuses manifestations que nous organisons et à rejoindre notre tissu associatif.

La saison a débuté avec le spectacle de Richard Gotainer et les repas des associations organisés par scène sur scène, Tilloy sport activité, l'association laïque de Tilloy pour ne citer que celles-là. De belles rencontres rehaussées par des moments de plaisir !!

Nous vivons, vous vivez dans un environnement protégé, dans une commune dont les finances sont saines, et qui ne souffriront pas de projets engageant l'avenir. Nos enfants fréquentent une école communale avec une équipe enseignante de qualité, ils bénéficient également d'une restauration scolaire et de services péri-scolaires de qualité. Nous avons un tissu associatif riche pour lequel le niveau d'accompagnement communal est sans cesse en évolution.

C'est dans une période contrainte et compliquée que le budget 2023 a été élaboré. L'augmentation du coût des fluides (gaz et électricité), nous a conduit à poursuivre le passage en LED de l'éclairage public, à « moderniser » le chauffage des bâtiments communaux et aussi à sensibiliser les utilisateurs des salles communales à des pratiques de sobriété énergétique. C'est une somme de 200.000€ qui est inscrite au budget pour toutes ces opérations.

Le chantier de la salle de sports touche à sa fin, les associations vont pouvoir à nouveau utiliser ce bel outil, un outil à énergie positive qui permettra de belles économies.

Nous accueillons également le Docteur Claire Materne qui débutera son activité début avril et qui s'installera au rez de chaussé de l'immeuble construit par Pas de Calais Habitat. Elle sera rejointe prochainement par un troisième généraliste qui permettra ainsi à chacun d'avoir un médecin traitant.

Notre persévérance aura ainsi permis à notre commune d'offrir une offre médicale de qualité.

Nous poursuivons également le déploiement de nos services notamment des permanences numériques ouvertes à tous et permettant de mieux appréhender les effets de la dématérialisation. Je ne serais pas complet si je n'évoquais pas le fonctionnement de notre ludothèque qui ravit petits et grands. C'est une centaine de familles qui y sont inscrites et deux communes ont signé une convention permettant à leurs habitants de la fréquenter gratuitement.

Comme chacun a pu s'en rendre compte, notre commune fait preuve de dynamisme qu'il convient sans cesse d'entretenir et de développer.

Dans l'attente et le plaisir de vous rencontrer

Le Maire
Didier Michel

LE BUDGET 2023

Le 13 mars dernier, le conseil municipal a adopté **le budget primitif 2023 de la commune à l'unanimité.**

Didier MICHEL, maire, assisté de Jacqueline GUIMART, conseillère déléguée aux finances, ont précisé aux élus que la préparation du budget 2023 avait donné lieu à **deux réunions de la Commission des Finances** les 16 et 23 janvier dans le cadre du débat d'orientation budgétaire.

LE CONTEXTE :

En cette période d'inflation importante que nous connaissons, la volonté de la collectivité est de contenir les charges de fonctionnement tout en tenant compte de l'augmentation galopante des coûts de l'énergie. Une part plus importante sera donc dédiée cette année au surcoût des prix du gaz et de l'électricité notamment.

LES PRINCIPES DIRECTEURS DU BUDGET 2023 :

Les principes qui ont présidé à l'élaboration du budget 2023 sont réaffirmés et se résument ainsi :

- la poursuite de la démarche engagée depuis le début du mandat d'une volonté de maîtrise globale des dépenses de fonctionnement afin de préserver une capacité d'autofinancement de nos projets d'investissement,
- la stabilité des taux d'imposition communaux,
- la modernisation et l'amélioration durable du patrimoine communal. Cette année 2023 verra la finalisation du projet de rénovation de la salle de sports dont la toiture équipée de panneaux photovoltaïques permettra de notables économies d'énergie. Dans le même esprit la commune va poursuivre la rénovation de son parc d'éclairage public avec le passage en LED des secteurs Bocagine et Cours au bois.
- l'optimisation des ressources de la commune par la recherche de financements extérieurs et de solutions innovantes.

LE BUDGET 2023 :

Le budget 2023 s'élève à **5,149 millions d'euros** ainsi répartis :

- **3,025 millions d'euros en fonctionnement**
- **2,124 millions d'euros en investissement**

En voici le détail :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement :	3.025.272,64 € (Recettes fonctionnement)	2.028.250,00 € (Fonctionnement courant) 121.505,82 € (Frais financiers) 875.516,82 € (Epargne brute)
Investissement :	875.516,82 € (Epargne brute) 1.248.629,53 € (Recettes investissement)	103.504,35 € (Remboursement dette) 1.764.829,53 € (Inv. hors dette)
TOTAL :	5.149.419,99 €	4.893.606,52 €
	→	←
	Fonds de roulement : 255.812,47 €	

Il est à noter que les dépenses prévues au seul fonctionnement courant de la commune (hors frais financiers) sont totalement contenues et ce dans le contexte inflationniste actuel. Cette volonté permanente de maîtrise permet de verser **la somme de plus de 875.000 euros à la section d'investissement** permettant l'émergence de projets structurants.

Par ailleurs, dans le souci permanent d'alléger au maximum les charges financières de la commune, des dossiers ont d'ores et déjà été déposés auprès de l'État (DSIL), de la Région, du Département (FARDA), de la CUA et de la Fédération Départementale d'Énergie (FDE) pour l'obtention de subventions.

PRECISIONS SUR LA TAXE FONCIERE :

Le taux d'imposition de la taxe foncière voté par la Commune a été maintenu au même niveau que les années précédentes, cependant il est à noter que l'Etat a décidé la révision à la hausse des valeurs locatives à hauteur de 7%.. En conséquence, cette augmentation aura une incidence sur le montant de votre taxe foncière 2023.

COMPTE -RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2022

Etaient présents : Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Morgane DELY, Madame Virginie BEUGNET, Madame Isabelle COLART, Monsieur Nicolas GUFFROY, Madame Jacqueline GUIMART, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Frederic LHEUREUX, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Pierre VIDEBIEN et Monsieur David MUCHEMBLED

Etaient excusés : Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS qui a donné procuration à Madame Morgane DELY

Madame Maryse CAUWET

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibérée,
s'est prononcée :

- Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.
- 1. Subventions exceptionnelles (Adoptée à 13 voix pour et 1 voix contre Monsieur Frédéric LHEUREUX, subvention en faveur de Madame GUERLET pour sa participation au championnat du monde de biathlon)
- 2. Accord de subvention département (Adoptée à l'unanimité)
- 3. Provision pour dépréciation sur les créances (Adoptée à l'unanimité)
- 4. Décision modificative budgétaire (Adoptée à 13 voix pour et 1 abstention Monsieur David MUCHEMBLED)
- 5. Organisation d'un séjour de découverte à la montagne (Adoptée à 13 voix pour et 1 abstention Monsieur Frédéric LHEUREUX)
- 6. Convention Ludothèque permettant l'accès aux famille deux communes (Adoptée à l'unanimité)
- 7. Convention Boxy permettant l'implantation d'une épicerie connectée (Adoptée à l'unanimité)
- 8. Plan Climat Communautaire (Adoptée à l'unanimité)
- 9. Convention Enedis production d'électricité permettant l'auto consommation de la production d'électricité photovoltaïque d(Adoptée à l'unanimité)
- 10. Motion portant sur la crise financière (Adoptée à l'unanimité)
- 11. Remplacement d'un membre Commission travaux M.Pierre Videbien intègre la commission (adoptée à l'unanimité)

COMPTE -RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2023

Etaient présents : Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Virginie BEUGNET, Madame Morgane DELY, Madame Jacqueline GUIMART, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Frederic LHEUREUX, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Pierre VIDEBIEN.

Etaient excusés : Madame Isabelle COLART a donné procuration à Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Nicolas GUFFROY a donné procuration à Madame Morgane DELY, Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS, Madame Maryse CAUWET et Monsieur David MUCHEMBLED.

- Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.
- 1. Approbation du compte de gestion 2022 dressé par le Receveur Percepteur (Adoptée à l'unanimité)
- 2. Vote du compte administratif 2022 (Adoptée à l'unanimité)
- 3. Affectation des résultats 2022 (Adoptée à l'unanimité)
- 4. Fixation des taux d'imposition 2023 qui demeurent inchangés (Adoptée à l'unanimité)
- 5. Vote du budget primitif 2023 (Adopté à l'unanimité)
- 6. Révision des tarifs des salles communales (Adoptée à l'unanimité)
- 7. Groupement de commande Vidéoprotection (Adoptée à l'unanimité)
- 8. Dérogation au repos dominical pour l'année 2024 (Adoptée à l'unanimité)
- 9. Admission en non-valeur (Adoptée à l'unanimité)
- 10. Plan Départemental lutte contre l'habitat indigne (Adopté à l'unanimité)
- 11. Demande de subvention FDE/ Fond de Transition Energétique CUA pour le passage en LED (Adoptée à l'unanimité)
- 12. Création et suppression de postes. Mise à jour du tableau des emplois. (Adoptée à l'unanimité)
- 13. Délégation de compétence-Risque de coulées de boue (Adoptée à l'unanimité)
- 14. Membres CSS ARKEMA Titulaire Didier Michel Suppléant Dominique Aucremanne (Adoptée à l'unanimité)
- 15. Aide à l'investissement cellule médicale (Adoptée à l'unanimité)

Les manifestations

Commémoration du 11 Novembre 1918

Début novembre 1918, le chancelier allemand, Max de Bade, demande la suspension des hostilités et annonce l'envoi de plénipotentiaires allemands pour négocier. La délégation allemande est reçue en forêt de Compiègne près de Rethondes, **le 8 novembre**. Dans le wagon-bureau du maréchal Foch, les conditions de l'armistice sont présentées.

Le lendemain, en Allemagne, l'empereur Guillaume II abdique et se réfugie au Pays-Bas. La République est proclamée en Allemagne et le nouveau gouvernement accepte les conditions de l'armistice.

Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures. Depuis, il est important de célébrer à cette même date, chaque année, cet armistice de paix.

La cérémonie du **11 novembre 2022** en hommage à tous les morts pour la France s'est déroulée en deux temps forts dans la commune.

Avec la présence des anciens combattants, des gardes d'honneur de Lorette, des instituteurs et des enfants de l'école Prévert-Talbot, des élus et des habitants, deux hommages ont été rendus : le premier devant le monument aux morts de la commune puis le second au cimetière britannique, rue de Wancourt.

Merci à Clara DEWIN d'avoir accompagné à la trompette ces deux cérémonies, merci à sa maman pour son dévouement.

Merci à toutes les personnes présentes ce jour-là, et un grand remerciement aux instituteurs et aux enfants du groupe scolaire Prévert-Talbot pour l'apprentissage et les chants de « La Marseillaise » et de « God save the King ».

Merci aux trois enfants de la classe de M GROSSEMY pour la lecture du poème de Jacques Hubert FROUGIER - 14-18 Folie meurtrière.



Un hommage a été rendu à M MARTEL, ancien combattant, accompagné de ses enfants, âgé de 100 ans et présent lors de ces commémorations.

Un pot de l'amitié a été partagé au Manoir après ces temps de célébrations.



Correspondant défense

Le 11 octobre, nous avons accueilli les correspondants défense du département. Pour notre commune, c'est le maire qui a été désigné par le conseil municipal pour assurer ce rôle.

Créée en 2001, par le ministre délégué aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

En tant qu'élu local, il peut en effet **mener des actions de proximité efficaces**. Au sein de chaque conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.



Lutter contre l'illectronisme et accompagner les habitants Dans l'utilisation des outils numériques

La communauté urbaine a déployé sur le territoire **10.000 pass numériques** permettant de suivre des formations numériques.

Ils sont à destination :

- Des seniors
- Des parents d'élèves
- Des dirigeants de TPE / PME
- Des demandeurs d'emploi

Notre commune participe également à la réflexion collective et permet **la co-construction d'un plan d'action pour le numérique.**



Les conseillers numériques vous accompagnent

SERVICE GRATUIT

Ateliers collectifs
ou
Accompagnement individuel

Maitriser
votre ordinateur,
smartphone
ou tablette

Naviguer
sur
internet

Réaliser vos
vos démarches
en ligne

Protéger vos
données
personnelles

Destiné aux habitants des
46 Communes
de la Communauté Urbaine d'Arras



Arras
Communauté

RÉPUBLIQUE CONSEILLER

Depuis le mois de septembre, une équipe de **6 Conseillers Numériques France Services** a été constituée.

Les Conseillers Numériques ont pour principale mission d'accompagner les habitants dans leur appropriation de l'usage du numérique. Les 2 Conseillers Numériques de la CUA interviennent chaque jeudi dans notre commune.

Deux ateliers numériques auront lieu **le 11 avril après midi au manoir.**

Participation citoyenne

Depuis plusieurs années, **le dispositif participation citoyenne** (anciennement appelé voisins vigilants) a été mis en place dans notre commune.

C'est plus d'une dizaine de membres au sein de la commune qui en sont les membres actifs. En ce début d'année, le gendarme référent a tenu une réunion pour sensibiliser aux risques, aux attentes et aux conduites à tenir dans le cadre de ce dispositif géré par la gendarmerie.

Si vous souhaitez des informations complémentaires ou si vous souhaitez adhérer à ce dispositif, vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou contacter directement Frédéric LHEUREUX (1er adjoint) (tilloy2020@gmail.com)

Par ailleurs, il est rappelé que vous pouvez signaler vos absences prolongées de votre habitation à la gendarmerie par le biais du dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV).



Ce dispositif est gratuit et se fait directement en ligne sur le site www.service-public.fr
Sachez enfin que la commune renforce régulièrement son dispositif de vidéoprotection pour la plus grande tranquillité de chacun.

Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël 2022 pour nos chérubins âgés de 3 à 10 ans (jusqu'à la scolarisation au collège) était sous le thème de la forêt enchantée.

A leur arrivée, les membres de l'association : « **TILLOY : LOISIRS SOLIDARITE PARTAGE** » ont offert aux enfants et aux parents chocolat chaud, café et crêpes ! Puis les enfants ont chantonné la chanson « Petit papa Noël » pour appeler le père Noël.

Une fois rejoint par le papa Noël, les enfants ont pu prendre une photo avec lui sur le magnifique traîneau fabriqué par les services techniques.

La municipalité leur a offert un goûter garni de clémentines, sucreries et viennoiseries.

Ensuite, les familles ont pu découvrir le spectacle de la forêt enchantée qui fut apprécié de tous !



Le 2 octobre voyage des aînés vers Boulogne et le Portel

Après un petit café et une viennoiserie pris sous une petite pluie, plus de 100 tilloysiens et tilloysiennes ont pris la route vers le Portel et Boulogne.

Un dicton dit « **sur le littoral nous pouvons rencontrer les 4 saisons en une journée** ». C'était presque vérifié, l'automne par une matinée pluvieuse et venteuse pour laisser place à l'été avec un soleil resplendissant digne d'une journée de fin août.

Une petite escapade de deux heures en car a permis de voir Boulogne et son port, près de la Liane la zone d'activité de Capécure puis Nausicaa et la vieille ville. Une petite pointe vers Wimereux nous proposait un itinéraire entre mer et campagne. Sur le retour à Wimille, Napoléon nous regardait d'un air suspicieux engoncé dans sa redingote du haut de la colonne de la Grande Armée.



Au Portel un repas nous attendait. Au menu, produits de la mer et volaille, dessert et boissons à volonté. Au cours de l'après-midi, place au spectacle avec une séance de Karaoke où les dames nous ont ravies par leurs prestations. Les hommes ont essayé d'allumer le feu, ce n'était pas du même niveau que Johnny, les voix manquaient d'échauffement.

Le sosie de Dalida nous a rendu visite en charmant plus d'un convive en reprenant les grands succès de la chanteuse. Une certitude les hommes présents avaient tous plus de 18 ans, Gigi l'amoroso n'était pas à table et aucun « bambino » ne courait dans la salle. Tous les convives étaient charmés par le spectacle.

Nous sommes repartis avec le soleil pour arriver vers 19H30 à Tilloy après une journée agréable et chaleureuse avec les airs de Dalida pour s'endormir.



A la rencontre des séniors

Ce fut Noël avant l'heure pour nos jeunes de 65 ans et plus. Attendue par tous, la distribution des colis de fin d'année entièrement réalisés avec des produits locaux, est très attendue.

Ce fut l'occasion de recréer du lien, perdu pendant les deux années de Covid.

Les membres du CCAS et du conseil municipal ont encore eu cette année beaucoup de travail.

La veille, il a fallu dans la bonne humeur préparer **environ 200 colis de Noël** et les distribuer le lendemain.

Mais quel plaisir que d'aller à la rencontre des séniors et de voir leur visage s'éclairer d'un sourire.

Le plus beau des cadeaux c'est effectivement de créer ce lien tant attendu des uns et des autres.



Le marché de Noël

Repenser la consommation des fêtes dans une approche solidaire et positive !

Le 18 décembre, le complexe sportif était noyé dans une joyeuse agitation autour de la deuxième édition du Marché de Noël solidaire. L'enthousiasme général autour de l'événement témoigne de la volonté croissante de consommer de manière plus respectueuse.

Pour **la 16ème année consécutive**, le bilan du Marché de Noël solidaire est extrêmement positif et réjouissant. L'événement a été un succès, les visiteurs et visiteuses ont rempli les locaux de bonne humeur.

Depuis sa création, le Marché de Noël solidaire a toujours su rassembler son public et gagne en notoriété chaque année. Les personnes présentes partagent un fort enthousiasme pour des modes de consommation alternatifs qui prennent en compte les droits humains, le respect de l'environnement et la diversité culturelle. Acheter ses cadeaux de fin d'année à des personnes militant directement pour ces causes permet de renouer avec l'esprit de Noël.

Un coup de pouce pour les associations

Le Marché de Noël solidaire est un rendez-vous annuel attendu du tissu. Après une période de pandémie compliquée, cette édition 2022 a été particulièrement importante et réjouissante pour les organisations.

Les recettes réalisées permettent toujours de soutenir leurs activités de développement durable et de coopération au développement, pour des populations défavorisées du monde entier.



Richard Gotainer en spectacle salle polyvalente.

Jeudi 9 mars, Le festival des enchanteurs s'était invité dans la salle polyvalente de notre commune.

Richard Gotainer y présentait son spectacle dans une salle comble. Avec ce nouveau spectacle, Richard Gotainer chanteur-auteur, « fantaisiste » féru de surprises, a proposé une formule totalement inédite. Il dit, interprète, revisite une vingtaine de chansons sans les chanter, exaltant ainsi uniquement le rythme poétique originel de leurs textes, l'originalité de leurs thèmes et le charme des mots dont il fait de chacun une friandise.

Pas de chansons chantées donc, mais beaucoup de musique quand même, distillée par son seul partenaire sur scène, le multi-talentueux Brice Delage, jeune « guitare héros » virtuose, inventif et drôle, qui illustre, bruite le propos, et s'avère être, en plus, un réjouissant complice de jeu.

Un superbe moment que chaque spectateur a pu apprécier.

A large circular graphic with a black background. At the top, a black and white photograph of Richard Gotainer performing on stage, with his arms raised. Below the photo, the text reads: **RICHARD GOTAINER** in white, **JEUDI 09 MARS** in red, **TILLOY-LES-MOFFLAINES** in light blue, and **SALLE DES FÊTES - 20H00** in white. To the right of the text is a white silhouette of a guitar.

La jeunesse

Halloween !!

Le Personnel des services périscolaires avait organisé de belles activités pour Halloween :

Un concours du masque le plus effrayant et deux mini booms pour les 3 :5 ans et les 6 /10 ans.

Une belle participation dans la bonne humeur, **merci aux organisateurs pour ces belles initiatives.**



**Venez fêter Halloween
au Ludimanoir!**

- * Mercredi 26 octobre 10h30: ateliers créatifs (parents-enfants) dès 18 mois, 3/4 ans, 5/6 ans.
- * Mercredi 2 novembre 10h30: L'heure du conte dès 3 ans.
- * Jeudi 3 novembre 20h-22h: Soirée Loups-Garous (9-15 ans) sous réserve que le village soit au complet!
Boissons et petite collation

Informations et inscriptions au 03 91 20 19 10 du mardi au jeudi
ou sur contact@tilloylesmofflaines.fr



Un franc succès pour notre ludothèque « le LUDIMANOIR »

Après quelques mois de fonctionnement la ludothèque de Tilloy a été inaugurée en présence de Madame Maryse CAUWET représentant le Conseil Départemental, Madame Claire HODENT représentant la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras, Monsieur Didier MICHEL, Maire de Tilloy entouré des membres du Conseil Municipal, Madame Chrystelle MUTIN, ludothécaire secondée par mademoiselle Héloïse RICHARD en service civique et des bénévoles qui ont contribué à la mise en place des jeux collectés en mairie. Après la coupure du ruban traditionnel les invités ont apprécié la ludothèque **installée sur 200 mètres carrés au second étage du manoir.**

Après un peu moins d'un an d'ouverture la ludothèque, bénéficie d'un grand succès auprès des utilisateurs. **Plus de 90 familles y sont inscrites.** De nombreuses animations y ont lieu.

En effet, le Ludimanoir a fêté joyeusement Halloween ! Décorations, ateliers créatifs pour les enfants de 18 mois à 12 ans, lectures et soirée Loups-Garous pour les 9 à 15 ans étaient au programme !

Changement de décor en décembre avec l'ambiance de Noël et ses animations !

Un spectacle « **Lectures au coin du feu** » par la formidable Compagnie La Belle Histoire. Les comédiens ont revisité, à leur façon, les histoires de Noël ramenées par les enfants. Ambiance festive et chaleureuse prolongée par le goûter participatif, chacun apportant une boisson ou un gâteau.

Un concours d'écriture « **Raconte-nous une histoire sur le thème de Noël** » pour les enfants de 8 à 12 ans, avec un jeu à gagner ! Concours remporté par Lisa et son histoire de renne disparu. Bravo Lisa !

La Ludothèque a accueilli l'Atelier Mémoire, des classes de l'École Prévert, le Relais Petite Enfance, le Centre de loisirs et l'exposition des sapins créés par les assistantes maternelles du RPE (17 au 19 janvier 2023).



Activités pour nos adolescents durant les vacances de Février 2023

Durant les petites vacances de février, les jeunes de 11 à 17 ans ont pu s'inscrire pour des sessions d'escape game au cœur d'Arras. La municipalité a proposé cette activité au montant de 5 euros aux adolescents (tarif initial de l'animation 24€).



“Escape game” qui signifie “jeu d’évasion”, ce concept est un jeu d’énigmes immersif qui se vit en équipe. Dans un univers thématique, l’équipe doit résoudre une série d’énigmes en un temps limité pour sortir du lieu dans lequel elle est enfermée.

L’escape game a été l’occasion pour les jeunes d’aiguiser leur curiosité, de travailler sur l’esprit d’équipe et leur logique.



Différents thèmes étaient proposés par équipe de six : « Chevaliers et enchanteurs ; Magie et sortilèges, Hold up à Las Vegas et Enquête et roman noir ».



Le village itinérant des droits de l'enfant

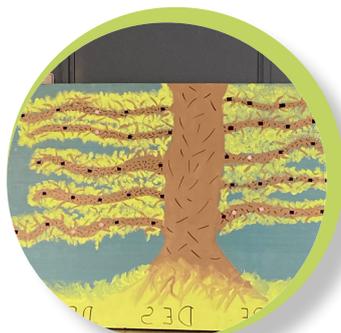
Le village itinérant des droits de l'enfant a fait escale dans notre commune. C'est une initiative construite en partenariat avec de multiples partenaires.

Son but est de promouvoir la convention des droits de l'enfant et de rassembler enfants et adultes autour de nombreux ateliers éducatifs, pédagogiques sur différentes thématiques.

Mettre en rapport les enfants avec leurs droits, leur permettre de mesurer le décalage entre leurs conditions de vie et les possibilités d'une vie meilleure, permettre aux enfants de s'exprimer et d'agir sur leurs droits, voici les principaux objectifs de cette animation.

Pour permettre la réalisation de ces ateliers accompagnés par les membres de l'association « enjeu », enseignants et parents bénévoles se sont relayés pour que nos enfants du CP au CM2 puissent participer à ces activités.

Elles ont permis de faire prendre conscience des enjeux de la convention des droits de l'enfant.



Deuxième plantation citoyenne

Pour cette deuxième édition, les enfants de l'école se sont joints à l'événement. Les élèves de Mme Dromby (CM2), M. Wiat (CM1), Mme Lobel (CE2), Mr Grossemy (CE1) et Mme Varrier (CP) ont été assistés par les agents du service technique pour planter les arbres dans une ambiance des plus sympathique.



Cette année encore, c'est plus d'une centaine d'arbres qui ont été plantés afin de réaliser une haie vive qui délimitera la future plaine sportive. Cette haie vive permettra de protéger du vent et de servir de refuge pour la faune sauvage.

Cette participation des élèves a été une belle sensibilisation à la préservation de notre environnement par la mise en pratique.

Cette plantation est réalisée dans le cadre du **dispositif PLANTONS LE DÉCOR** qui fêtera l'année prochaine ses 40 ans.

Il s'agit d'une manifestation régionale qui a pour objectif de **«Préserver l'originalité des paysages des Hauts de France en choisissant de planter «régional».**

Ainsi toutes les essences qui ont été plantées proviennent de 9 pépiniéristes du Nord de la France qui commercialisent des variétés locales en lien avec l'Espace naturel régional des hauts de France.

Grâce aux enfants, aux participants et aux agents techniques notre commune sera plus arborée à l'avenir.



Mos Associations



Octobre rose

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche ;

A cette occasion, **L'association CAP Sur l'Espoir** avait organisé une randonnée au cours de laquelle environ **80 participants** s'étaient donnés rendez-vous.

Un grand merci aux bénévoles pour leur participation et la réalisation d'objets qui ont permis de reverser environ **700€** au **Centre Oscar Lambret**.



La collecte nationale de la banque alimentaire

Chaque année, le dernier week-end de novembre, les Banques Alimentaires organisent leur Collecte Nationale dans les magasins partout en France. Cette année, elle aura lieu **les 25, 26 et 27 novembre**.

Ce week-end de solidarité est l'unique moment durant lequel les bénévoles Gilets Orange font appel à la générosité du grand public. Un moment solidaire essentiel pour faire face à la hausse de la demande.

La Collecte Nationale est le rendez-vous solidaire des Banques Alimentaires durant lequel **plus de 130.000 bénévoles**, mobilisés le temps d'un week-end, collectent des denrées alimentaires dans **plus de 9.000 points de collecte à travers toute la France** : magasins, écoles, mairies, entreprises... tous sont mobilisés au profit de l'association.



Chaque année, la Collecte Nationale des Banques Alimentaires **permet de récolter près de 11.500 tonnes de denrées alimentaires**, soit l'équivalent de 23 millions de repas.

Les Bénévoles de l'association « aide aux tilloysiens en difficulté » (AATD) se sont mobilisés pour solliciter les habitants de notre commune et les clients de « Carrefour » Beaurains et « magik Dépôt ».

Un grand merci pour votre générosité qui a permis de récupérer 579 kg dans la commune et 1365 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène dans les grandes surfaces et enfin un grand bravo aux bénévoles pour leur investissement.



Téléthon

Cette année encore les bénévoles étaient sur le pont pour organiser des actions en faveur des enfants en situation de handicap dans le cadre du Téléthon.

L'objectif a été atteint, ainsi **5 tonnes de papier ont été récoltées**. Merci aux bénévoles de l'association Cap sur l'Espoir et à la société de chasse pour leur contribution.

Merci aussi à ceux qui ont participé à la fabrication des jacinthes.

Un beau bilan puisque **1154,20€ ont été reversés à l'AFM téléthon**.



Infos diverses

Médiation familiale

Vous vivez des difficultés de communication, une rupture conjugale, parentale ou familiale, le service de médiation familiale peut vous aider sur initiative individuelle, sur orientation du juge, sur demande de la CAF, sur conseil de tout professionnel.

03.21.71.21.55
Sur rendez-vous.

NOS DOMAINES D'EXPERTISE

Séparations conjugales,
conflits familiaux,
perte d'autonomie, maladie grave, vieillissement,
médiation internationale
...

« Nous nous séparons et avons besoin de décider ensemble du mode de garde de nos enfants et de la pension alimentaire »

« Je suis en conflit avec mon père, j'aimerais que notre relation s'apaise »

« Suite à un différend avec mon fils et ma belle-fille, je ne vois plus mes petits-enfants »

Pour qui ?

Toute personne concernée par un conflit familial, une situation de rupture ou de séparation : parents, couples, fratries, adolescents, jeunes adultes, grands-parents...

Pourquoi ?

Rétablir le dialogue, clarifier la situation, identifier les besoins personnels de chacun, rechercher des solutions concrètes.

Permettre une alternative à une procédure judiciaire, accompagner à la rédaction d'une convention parentale pouvant être homologuée par le juge aux affaires familiales.

Comment ?

- Un entretien d'information gratuit ;
- Une/des séances de médiation familiale (dont le coût est fonction de vos ressources selon le barème national fixé par la CNAF) ;

Délivrés par un médiateur familial diplômé d'État, impartial et indépendant, dans un cadre neutre et confidentiel.

En savoir plus

www.udaf62.fr/mediation-familiale/



RENSEIGNEMENTS AU

03 21 71 21 55

mediationfamiliale@wanadoo.fr

**Udaf**
Pas-de-Calais
UNIS POUR LES FAMILLES

Le lierre est-il nuisible pour les arbres ?

Certains d'entre vous s'interrogent sur la place du Lierre dans le parc René LEFRERE. Il nous a semblé opportun de rétablir son rôle. On l'appelait autrefois « bourreau des arbres », et encore aujourd'hui il est souvent accusé de tous les maux. En réalité le lierre est un véritable allié pour les arbres, mais aussi pour une multitude d'animaux.

Le lierre n'est pas un parasite !

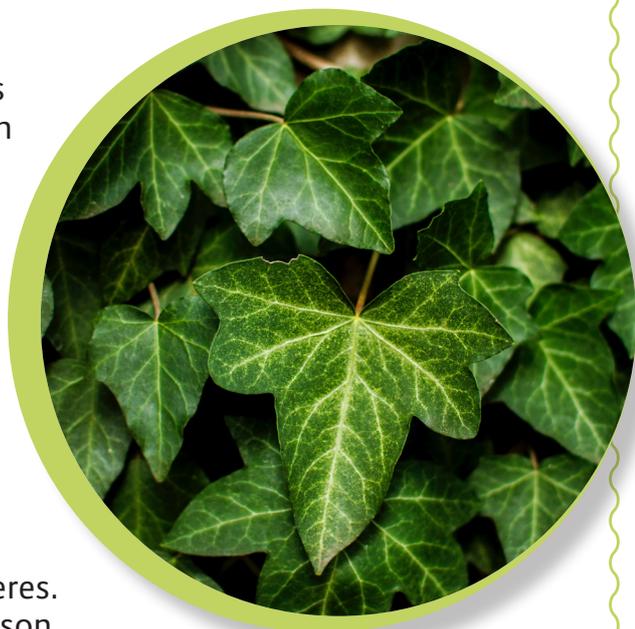
Le lierre est une liane. Il possède ses propres racines et se débrouille seul pour se nourrir et pour assurer sa croissance. Quant à ses crampons, ils ne lui servent qu'à grimper sur un support pour se rapprocher de la lumière.

Un protecteur pour l'arbre

Le lierre ne fait chuter que des arbres déjà malades ou très affaiblis. En revanche, on sait maintenant qu'il cohabite en parfaite harmonie avec les sujets sains et vigoureux à qui il assure une croissance régulière. Les deux plantes se rendent des services mutuels. L'arbre sert de support pour le lierre qui a besoin de trouver la lumière pour fleurir, et le lierre protège l'arbre des intempéries (gel, chaleur) grâce à ses qualités d'isolant thermique. Les feuilles mortes du lierre forment également un compost de qualité, bon pour le sol et les arbres.

Un ami du jardinier

Le lierre favorise la biodiversité car il abrite et nourrit de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux ou de mammifères. De nombreux oiseaux se régaleront de ses baies en hiver, et son feuillage dense et persistant forme un abri idéal pour la faune sauvage du jardin, en particulier pour de nombreux insectes auxiliaires fort utiles au jardinier. Quant aux abeilles et autres pollinisateurs, ils profitent de son nectar abondant en automne, à une période où les ressources se font de plus en plus rares.



Comité De rédaction & De relecture

Didier Michel

Morgane
Dely

Frédéric
Lheureux

Jacqueline
Guimart

Dominique
Aucremanne